RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Châteaulin
Canton de Briec

Saint-Thois

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 029-212902670-20260910-D4420260910-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-THOIS**

SEANCE DU 10/09/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **dix septembre à dix-neuf heures trente minutes**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **Mme PAUGAM Hélène, Maire**.

Nombre de Membres :		
Présents : **13**	En exercice : **15**	Ont pris part au vote : **15**
Date convocation : **04/09/2026**	Date affichage : **08/09/2026**	Secrétaire Séance : **Paola JACOPIN**

Présents : Hélène PAUGAM, Xavier YANNOU, Anne ROSPARS, Jean-Michel AUTRET, Erwan KERAVAL, Éléonore LE BARS-LE MEUR, Cécile OLLIVIER, Marcel MORVAN, Valérie LE BERRE, Bernard SALIOU, Elisa PEDOUX, Eric BIZOUARN. Philippe KERSULEC,

Absent(s) excusé(s) : Christine LESAUX (Pouvoir à M. Bernard SALIOU), Aurélien LE MOIGNE (Pouvoir à M. Xavier YANNOU)

D-44_2026.09.10 – Approbation du devis Socotec relatif à la mission de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) – Bâtiment Ty Forn

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à des travaux de rénovation sur le **bâtiment Ty Forn**.

La réglementation impose de nommer un Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS). Cette mission vise à prévenir les risques résultant de l'interférence des différents corps d'état sur le chantier.

À cet effet, la société **SOCOTEC** a été sollicitée et a transmis une proposition pour réaliser cette mission d'avis techniques et de vérifications. Le montant de la prestation s'élève à :

- Montant Hors Taxes (HT) : 4284.00 €
- Taux de TVA 20% : 856.80 €
- Montant Toutes Taxes Comprises (TTC) : 5140.80 €

Le **Conseil Municipal,** après en avoir délibéré**, décide par Quinze** voix pour**, Zéro** abstention**, et Zéro** voix contre

- **Approuve** le devis présenté par la société **SOCOTEC** pour la mission de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) du bâtiment Ty Forn, pour un montant de **5140.80 € TTC**.
- **Autorise** le Maire à signer ledit devis, ainsi que tout document contractuel, administratif ou financier s'y rapportant.
- **Dit** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2026.

Fait à Saint-Thois, le 15/09/2026

Le Maire, Hélène PAUGAM

MAIRIE DE SAINT-THOIS (Finistère)